

Action : Assurer le maintien et renouvellement des arbres dans nos villages

Enjeu : Organiser le développement raisonné de la commune, en tenant compte de son écrin naturel et paysager et de son patrimoine architectural

Objectif : Préserver l'identité emblématique « villages sous la forêt » et la qualité du cadre de vie

Etat de l'action : en projet **x en cours**

Contexte, description de l'action et résultats attendus

Le paysage de la commune de Lège Cap Ferret est hérité de la forêt de pins installée au XIXème siècle pour fixer les dunes littorales. Il est constitué aujourd'hui par la forêt domaniale (80 %), par les forêts communales et privées, ainsi que par les espaces verts privés. Tous ces espaces contribuent de concert à la stabilisation des dunes de sables mobiles (condition indispensable pour maintenir un habitat sur la presqu'île) et assurent une masse végétale cohérente et homogène qui caractérise la singularité et la beauté du paysage, de même que la qualité de vie qui y est associée.

Dans les jardins : le vieillissement des arbres, leur abattage et surtout leur non-renouvellement avec les essences locales menacent la durabilité de cette forêt de protection, fragilisent les sols, dénaturent le paysage et portent atteinte à l'environnement emblématique de la commune.

Afin de préserver son patrimoine végétal et encourager les habitants à planter et renouveler les arbres sénescents, la Commune s'est engagée à planter 30 000 arbres et arbustes (pins, chênes, arbousiers) sur le mandat, dont 2000 distribués chaque année aux résidents dans le cadre de « la journée de l'arbre ».

Des auxiliaires à la protection des arbres (pièges à chenilles processionnaires, nichoirs à mésanges) sont également vendus à prix coutant.

Moyens

1 journée dédiée à la distribution des arbres, mobilisant 10 personnes (services espaces verts et animation)

Participation des jeunes du CMJ

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'arbres « adoptés » par les habitants dans le cadre de la journée de l'arbre

Nombre de pièges à chenilles et nichoirs à mésanges retirés

Maintien, préservation des jardins arborés dans les villages

Partenaires

Forelite

Pilotage de l'action

Direction : M. Le Maire

Services : Service des Espaces verts

Commission(s) référente(s) : Commission Environnement

Intégration des finalités du Développement durable

(1) =intégration faible, (4)=intégration forte

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : **4**

Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources : **4**

Epanouissement de tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie : **4**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations : **2**

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables : **2**

Actions réalisées

	2015	2016	2017	2018	2019
Plants distribués aux habitants	1500	2000	2300	1950	1820

Pour aller plus loin, suite à donner

Poursuivre cette opération, car elle représente une démarche « phare » de notre politique paysagère.